



HAL
open science

Licence Economie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Economie. 2017, Université de Toulon. hceres-02042281

HAL Id: hceres-02042281

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042281>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Economie

Université de Toulon

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, langues, territoires

Établissement déposant : Université de Toulon

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Economie* de l'Université de Toulon est un diplôme sur trois ans proposé au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) *Sciences Economiques et Gestion*. Elle vise à l'acquisition des fondamentaux disciplinaires des sciences économiques, dans les connaissances et savoirs comme dans les outils et méthodes, avec une ouverture vers d'autres disciplines notamment les sciences de gestion. Son objectif principal, comme toute licence générale, est la poursuite d'études vers des masters en sciences économiques ; la poursuite vers des masters en gestion-management est également possible. L'insertion professionnelle est un objectif possible mais secondaire. Les débouchés visés sont larges et correspondent à des métiers de cadres intermédiaires polyvalents ou multifonctions, en appui à la direction générale d'une entreprise.

La licence est construite selon une logique de spécialisation progressive. La première année est une année d'initiation aux sciences économiques et à leurs outils et méthodes, qui reste ouverte à d'autres disciplines (gestion, droit, sociologie). La deuxième année est une année de consolidation, davantage centrée sur l'*Economie* et ses outils. La troisième année est une année de spécialisation dans la discipline. Le diplôme ne propose pas de parcours préparant à d'éventuelles spécialités en master. Un choix d'options est offert néanmoins à chaque semestre de la dernière année. La licence contient des éléments de professionnalisation à partir du semestre deux.

La licence est accessible en première année à tout bachelier. En seconde année, elle est assez largement ouverte aux étudiants titulaires de tout diplôme Bac+2 en *Economie*-gestion. Elle est ouverte en formation initiale classique et dispensée en présentiel à Toulon.

Analyse

Objectifs

La licence *Economie* vise à l'acquisition de connaissances fondamentales et d'éléments de méthodologie dans les sciences économiques et de gestion. Les compétences attendues correspondent aux standards disciplinaires. Il s'agit de savoirs académiques, en sciences économiques principalement, mais aussi de savoir-faire transversaux tels que la maîtrise d'outils, de langages, les capacités d'analyse et de synthèse, ainsi que de savoirs faire techniques, tels que les techniques quantitatives, la gestion de projet. L'objectif principal de la licence est la poursuite d'études en master *Economie*, ou éventuellement vers d'autres masters (gestion, management par exemple). Concernant l'insertion professionnelle, le diplôme vise comme débouchés les métiers de cadres polyvalents dans tout type de secteur. Ces débouchés peuvent sembler trop larges, mais sont illustrés par une liste (non exhaustive) d'exemples d'emplois-types, de niveau intermédiaire, qui ne sont pas des métiers auxquels la licence prépare spécifiquement, mais qui sont accessibles (en type, en niveau) après ce diplôme, au vu de ses objectifs et de ses contenus.

Organisation

L'organisation du diplôme est claire, lisible et cohérente, fondée sur une logique de spécialisation progressive. La première année (L1) est généraliste et prodigue des enseignements introductifs aux sciences économiques, des outils et langages, de la méthodologie, du soutien mais aussi des enseignements dans d'autres disciplines (gestion, droit, sociologie). Un système de mineures facilite les réorientations entre le droit et l'économie. La seconde année (L2) est une année de consolidation des enseignements fondamentaux en économie, des outils, techniques et langages ; des dispositifs de professionnalisation apparaissent autour de la maturation du projet professionnel de l'étudiant et un stage est possible. En troisième année (L3), les enseignements disciplinaires se spécialisent, et les éléments de professionnalisation se poursuivent avec un cours de Techniques de recherche d'emploi et un stage obligatoire. Il n'y a pas de parcours, mais un choix d'options à l'intérieur d'une UE (unité d'enseignement) apparaît à chaque semestre de L3, sans que celles-ci préparent spécifiquement aux différentes spécialités du master *Economie* de l'UFR. Les programmes sont conçus sur trois ans dans les sciences économiques et les techniques quantitatives associées, mais aussi en anglais, informatique, etc. Le diplôme est donc particulièrement bien construit.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier ne fait pas mention de l'environnement recherche ni de l'environnement socio-économique. Les universités d'Aix-Marseille et de Nice proposent également une licence *Economie*, mais les proximités géographique et thématique ne paraissent pas gênantes. Il n'y a pas de coordination ou d'échanges particuliers à l'échelle du site. Au sien de l'Université de Toulon, la licence de gestion est perçue comme complémentaire et non concurrente puisque n'existant qu'au niveau L3. Il est dommage toutefois que les flux étudiants de la licence *Economie* vers la licence de gestion ne soient pas étudiés ; de même, la fin des licences suspendues et le passage à trois années d'études de la licence de gestion ne sont pas évoqués. La présence dans l'environnement d'autres formations à Bac+2 (Brevet de Technicien supérieur -BTS-, Diplôme Universitaire de Technologie -DUT-, Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles -CPGE-) constitue à la fois une concurrence pour attirer les bacheliers, et une voie d'alimentation des flux étudiants par des entrées en deuxième année de licence *Economie* (les étudiants issus de ces filières représentent en 2015 plus d'un quart des effectifs en L2).

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est nombreuse. Elle compte 21 personnels titulaires, très majoritairement en poste à l'UFR de Sciences Economiques (18 dont 6 Professeurs des universités, 11 Maîtres de conférences, 1 enseignant agrégé) ; trois collègues d'autres composantes complètent l'équipe pour des cours relevant de leur discipline (sciences juridiques ou de gestion). Les intervenants professionnels sont peu nombreux, leurs fonctions ne sont pas précisées et sont plutôt des formateurs ; ils interviennent uniquement sur les enseignements portant sur le projet professionnel, le portefeuille de compétences de l'étudiant et sur les techniques de recherche d'emploi. L'organisation de l'équipe pédagogique repose sur 2 personnes, l'une assurant la responsabilité du L1-L2 et du diplôme, l'autre celle du L3. Au moins deux réunions « plénières » de l'équipe pédagogique se tiennent par an ; il existe également une équipe de formation à la composition donnée mais dont le rôle et les attributions ne sont pas précisés. Le conseil de faculté est très actif, qui se réunit 1 fois par mois, mais son rôle dans le pilotage n'est pas connu. Le conseil de perfectionnement est installé depuis fin 2014.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les trois années de licence regroupent environ 500 à 550 étudiants dont 320 à 360 en première année, 100 à 120 en seconde année et environ 60 pour la troisième année. Les taux de réussite sont soit catastrophiques soit très préoccupants : 15 % en L1, 40 % en L2 et 71 % en L3. La proportion de bacheliers professionnels ou technologiques (60 % des primo-arrivants en L1), dont les prérequis sont insuffisants, explique en bonne partie, mais pas totalement, cette situation. Les remédiations proposées (tests de niveau, soutien passant de 14 à 20h) sont nécessaires mais ne peuvent apporter une réponse suffisante. L'analyse de la réussite des arrivants en L2 issus de BTS, DUT et autres diplômes bac+2 mériterait également d'être conduite. La réussite en L3, 71 % seulement après de tels taux en L1 et L2, interroge également. L'insertion professionnelle n'est pas du tout évoquée. 40 % des étudiants poursuivent leurs études dans le master Développement Economique proposé dans l'UFR, les autres poursuites d'études (masters en gestion-management, autres masters *Economie*, à Toulon ou ailleurs) ne sont pas précisées dans le dossier.

Place de la recherche
<p>La recherche n'est pas une préoccupation dans le diplôme. La seule évocation présente dans le dossier est celle de l'appartenance au LEAD (Laboratoire d'<i>Economie</i> Appliquée au Développement) de la majorité des enseignants-chercheurs (12) qui interviennent dans la formation. Les axes de recherche du laboratoire ne sont pas indiqués. Aucun autre laboratoire ni aucun autre élément permettant d'éclairer l'environnement de recherche n'est mentionné. Le diplôme n'inclut pas d'éléments de formation à la recherche. La recherche y est donc présente uniquement par le contenu des enseignements académiques et les techniques quantitatives de la discipline.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Il existe des dispositifs de professionnalisation à chaque semestre pair de la licence : projet professionnel personnalisé (semestre 2), portefeuille d'expérience et de compétences (semestre 4), techniques de recherche d'emploi (semestre 6). Leur contenu et leurs modalités ne sont pas décrits ; il est difficile de cerner s'ils s'intègrent pleinement au projet pédagogique du diplôme ou s'ils sont simplement des éléments transversaux à l'établissement et juxtaposés aux programmes d'enseignements. Les projets tuteurés constituent des éléments de professionnalisation plus intégrés. Le développement des stages est récent (2013 en L3, 2014-2015 pour le L2). Ces stages restent optionnels mais sont valorisés dans le cursus. Enfin, le choix des options en L3 permet d'accéder à des enseignements plus opérationnels ou mobilisables en situation professionnelle (analyse et gestion de projets, management international, normes, qualité).</p>
Place des projets et des stages
<p>Une option stage ou projet tuteuré est présente à chaque semestre de L3 depuis 2013, et en L2 depuis 2014-15. Il s'agit, pour les stages, de découverte et de mise en situation professionnelle. Il n'y a pas d'attendus particuliers en termes de contenus ou missions et d'adéquation aux enseignements mais des attendus correspondant à des compétences nécessaires et développées en situation professionnelle : apprentissage de l'autonomie, travail en équipe... L'organisation du calendrier n'est pas décrite mais il est prévu un prochain aménagement pour faciliter le déroulement des stages. Concernant le projet tuteuré, les données du dossier restent obscures. Il est présenté comme ayant les mêmes modalités et objectifs pédagogiques que le stage ; il porte sur des études ou des analyses demandées par des entreprises, des associations et des collectivités locales. Le stage et le projet tuteuré sont suivis par un enseignant tuteur et donnent lieu à production d'un document écrit et d'une soutenance orale. 50 à 60 % des étudiants choisissent d'effectuer un stage ou un projet tuteuré.</p>
Place de l'international
<p>Des échanges Erasmus ont lieu dans le cadre d'accords avec 9 universités partenaires (Allemagne, Royaume Uni, Irlande, Italie, Espagne, Luxembourg, Pologne, Turquie, Grèce) ; des accords existent aussi avec les Etats-Unis et l'Australie. Les flux sont modestes, de l'ordre de 6 ou 7 mobilités entrantes et sortantes cumulées par an. D'éventuels dispositifs d'incitation ou d'accompagnement ne sont pas mentionnés. Côté langues, un module supplémentaire de cours en anglais est proposé depuis 2016 aux étudiants, il est valorisé par un additif au diplôme. La mise en place à la rentrée 2016 d'un parcours international incluant des enseignements en anglais et une préparation au Test of English for International Communication (TOEIC) est annoncée dans le dossier.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement en première année est constitué à 60 % de bacheliers technologiques et professionnels. Cette proportion très élevée pose la question de l'adéquation entre cette filière académique et ces publics étudiants ainsi que la question des choix accessibles localement à ces bacheliers. En deuxième année, des étudiants titulaires d'autres bac+2 sont admis en nombre significatif, mais la politique de recrutement, son apport à la dynamique du diplôme, les critères d'admission et la réflexion sur la réussite de ces étudiants ne sont pas analysés. Il n'est pas fait mention de dispositifs passerelles ou d'adaptation. Néanmoins, un dispositif de mise à niveau a été mis en place en L1 et L2, comprenant des cours de soutien en mathématiques, statistiques (semestres 1 à 4) et en microéconomie (semestre 1) ; le caractère obligatoire, prescrit, ou facultatif de ces cours n'est pas précisé. Des facilités sont offertes en première année aux étudiants pour des réorientations aisées entre les licences de droit et d'économie. Le système de mineures au semestre 2, commun à la licence de droit et la licence <i>Economie</i>, permet une adaptation à plusieurs profils étudiants et fluidifie les réorientations.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est proposée en formation initiale classique et uniquement en présentiel sur le site de Toulon. La répartition entre les cours magistraux et les travaux dirigés n'est pas précisée dans le dossier, qui ne fournit d'ailleurs aucun détail sur les méthodes ou modalités pédagogiques. La place du numérique n'est guère plus renseignée ; il apparaît que le numérique est développé en tant qu'outil enseigné, les étudiants étant par exemple amenés à manipuler des logiciels spécialisés pour les techniques quantitatives. Il est également intégré en tant que ressource, la plateforme <i>Moodle</i> disponible pour des dépôts de supports de cours, d'exercices, et de ressources complémentaires aux cours variées (notamment multimédia) ; le dossier ne permet pas d'apprécier l'importance de l'usage des ressources numériques.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques pour un diplôme de ce type. Elles sont encadrées par la charte des examens de l'université, y compris pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Les examens peuvent se dérouler en contrôle continu ou terminal, ou une combinaison des deux, à l'oral ou par écrit. Les règles d'acquisition des années, des semestres et des unités d'enseignement sont clairement exposées. Il n'y a pas de déclinaisons particulières dans la licence d'<i>Economie</i> ni d'autres détails fournis.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Il n'y a pas de suivi particulier de l'acquisition des compétences en dehors des modalités d'évaluation des étudiants. Les dispositifs de projet professionnel étudiant, de portefeuille d'expériences et de compétences, et de techniques de recherche d'emploi sont des aides directes à l'étudiant pour sa professionnalisation et son insertion professionnelle mais ne constituent pas formellement des dispositifs de suivis de compétence.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il n'y a aucun suivi des diplômés de licence concernant leur insertion professionnelle ou leur poursuite d'études. Seules sont connues les poursuites d'études dans le cursus master proposé par l'UFR (40 %). L'équipe est en attente forte d'un suivi des étudiants par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'université, concernant l'insertion professionnelle et la poursuite des études en dehors de l'université.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement est installé depuis fin 2014 et se réunit une fois par an depuis 2015. Il est chargé de réfléchir aux évolutions souhaitables du diplôme. Il réunit trois membres de l'équipe pédagogique dont le responsable du diplôme, deux professionnels dont un intervenant dans la formation, un étudiant et un ancien étudiant, deux représentants d'autres licences, un représentant lycée et un représentant master, un personnel administratif de la composante en charge des indicateurs, et un représentant du service de formation tout au long de la vie de l'université. Des enquêtes sont pilotées par l'établissement ; elles portent sur la satisfaction globale des étudiants et sur leurs conditions d'études. Les résultats sont analysés et appropriés. L'évaluation des enseignements est laissée à l'appréciation des enseignants, avec des formulaires types proposés sans autre précision dans le dossier. La démarche ayant été initiée très récemment, elle ne peut être appréciée en l'état et est appelée à se développer.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Des programmes clairs, cohérents et bien construits, progressant de l'initiation vers l'approfondissement, dans les connaissances fondamentales, la méthodologie et les outils utiles à la discipline.
- Des éléments de professionnalisation (stages, projets, etc.) de plus en plus présents.
- Un dispositif d'aide à la réussite et des facilités pour les étudiants pour la fluidité des parcours.

Points faibles :

- Un problème d'adéquation entre les publics accueillis et ceux auxquels cette formation, plutôt académique, se destine : les primo-arrivants en L1 sont issus majoritairement (60 %) de baccalauréats professionnels et technologiques, les taux de réussite sont préoccupants, et le taux de poursuite d'études des diplômés de la licence vers le master local est passable (40 %).
- Une absence totale de suivi des diplômés de licence, en insertion professionnelle ou en poursuite d'études hors les murs de l'UFR.
- Un choix d'options en L3 qui ne semble pas préparer au choix des spécialités offertes en master.

Avis global et recommandations :

La licence *Economie* est un diplôme bien construit. Son organisation est lisible, les programmes sont conçus selon une logique de spécialisation progressive sur les trois années. La formation est organisée autour de savoirs et de savoir-faire tant techniques que transversaux. Les dispositifs de réorientation et de soutien présents lors des premiers semestres permettent une certaine fluidité des parcours. La place de l'anglais est en passe d'être renforcée. Des éléments de professionnalisation sont présents, comme les stages ou projets tutorés ; la réflexion sur les compétences est amorcée ainsi que la démarche d'autoévaluation.

Néanmoins, le rôle des professionnels dans la formation ou l'équipe pédagogique est réduit à la portion congrue et les dispositifs de professionnalisation, comme le projet professionnel étudiant et les techniques de recherche d'emplois, ne sont jamais décrits et semblent juxtaposés aux autres enseignements. De même, la réflexion autour de l'international, autour du numérique et autour de la poursuite d'études n'est pas développée dans le dossier.

Or le diplôme rencontre un souci d'adéquation entre son contenu, qui reste à dominante académique, et le public qu'il accueille, comme en attestent les données disponibles sur les types de baccalauréats obtenus par les étudiants arrivant en L1, sur les taux de réussite en L1 mais aussi en L2 et en L3, et sur les poursuites d'études en local.

La réflexion doit donc se poursuivre concernant la réduction des écarts entre d'une part, les publics accueillis dans le diplôme et leurs acquis, et d'autre part, les objectifs de la formation et les prérequis nécessaires à la réussite au diplôme.

Il convient également de bâtir une approche compétences visant à améliorer l'adéquation du diplôme avec les besoins du marché du travail, en séparant clairement les objectifs relevant de l'insertion professionnelle directe, et ceux relevant des poursuites d'études accessibles localement (notamment les spécialités du master Développement économique).

Le conseil de perfectionnement doit jouer un rôle central dans cette réflexion et devenir un organe de pilotage stratégique, se reposant sur une démarche d'autoévaluation qui reste à consolider et sur des données beaucoup plus documentées sur le devenir des étudiants.

Observations de l'établissement

La Garde, le 11 Mai 2017

EB/ KBC / 2017 n° 074

Cabinet de la Présidence

Dossier suivi par : Karine BENET-CATTIN

Tél 04 94 14 24 65 – cabinet-presidence@univ-tln.fr

Le Président d'Université

à

Monsieur le Directeur
Jean-Marc GEIB
Département d'évaluation des formations
HCERES

Objet : Evaluation Licence Economie

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de la Licence Economie. Nous tenons à remercier le comité d'évaluation, pour la qualité de l'évaluation menée et les remarques constructives formulées.

En réponse à votre demande, nous vous informons que ce rapport n'appelle pas de commentaire particulier de la part de notre établissement.

Avec nos remerciements renouvelés pour ce travail constructif, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Éric BOUTIN
Président de l'Université de Toulon